



REGLEMENT DU CHALLENGE ADOS FOOT A 8

JOUEURS AUTORISES : Tous les joueurs licenciés possédant une licence libre ou loisir

Challenge U16 :

- Licenciés U14, U15 et U16
- Licenciées féminines : U14F, U15F et U16F

DEROULEMENT DES RENCONTRES :

Jours et heures des rencontres :

- Le lieu et l'horaire de la rencontre est à définir entre les deux clubs concernés en fonction des capacités d'accueil et des créneaux disponibles.
- Si impossibilité de jouer le jour prévu, possibilité de le reporter sur une des dates de match en retard identifiée. A condition de prévenir avant la rencontre
- Feuille de match obligatoire à remplir (Idem U13) et à renvoyer à la commission technique

Règles du jeu :

- Règlement du foot à 8 (idem U13)
- Arbitrage par le club recevant (Sauf si accord pour arbitrage du club visiteur)

Etat d'esprit : PLAISIR – FAIR PLAY - JEU

- **Réguler si le score est trop important** (il n'y a pas de prise en compte du Goal Average donc privilégier de mixer les équipes si besoin)
- Chaque équipe attribuera une note de Fair-Play (de 1 à 5) aux autres équipes

DEROULEMENT DU CHALLENGE

Comptabilisation des points :

- 1ere phase sous forme de **championnat de Foot à 8** : (Octobre – Novembre)
 - Formule championnat à définir selon le nombre d'équipes
 - Victoire = 3pts – Nul = 1pt – Défaite = 0pts – Forfait = -1pt

- 2eme phase sous forme de **plateaux de Foot5** : 2 plateaux de Foot5 (Janvier)
 - 3 points pour l'équipe qui termine 1^{ère} de son plateau
 - 1 point pour l'équipe qui termine 2^{ème} de son plateau
 - Samedi 14 janvier à l'Urban Soccer de Parilly St Priest
 - Samedi 28 janvier à l'Urban Soccer de Brignais

- 3eme phase sous forme de **championnat de Foot à 8** : (Mars – Avril – Mai)
 - Formule à définir selon le nombre d'équipes (possibilité d'ajout d'équipes en cours de saison)
 - Victoire = 3pts – Nul = 1pt – Défaite = 0pts – Forfait = -1pt

- Note de **Fair-Play** :
 - Chaque équipe devra attribuer une note de Fair-Play (de 1 à 5) aux autres équipes
 - La note donnée sera des points bonus pour le classement du challenge

- **Classement final** :
 - Addition des points cumulés sur l'ensemble de la saison
 - Remise des récompenses du Challenge lors du tournoi de clôture

TOURNOI DE CLOTURE

Samedi 3 Juin (site à définir)

- Multi pratique Foot à 8, à 5, Futnet, Golf Foot
- Tournoi avec toutes les équipes du challenge
- Remise d'une coupe pour le vainqueur du tournoi

CONTACT :

Jérôme HERNANDEZ – 06 84 99 97 82 – jhernandez@lyon-rhone.fff.fr

Lois du jeu foot à 8



- **Loi 1 :** Le terrain : 50 à 75 m de long, 45 à 55 m de large.
Buts : 2,10 m de haut par 6 m de large.
Surface de réparation : 13 m de large et 26 m de profondeur.
- **Loi 2 :** Le ballon : Taille 5
- **Loi 3 :** Le nombre de joueur : 8 joueurs dont le gardien de but + 4 remplaçants au maximum. Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.
- **Loi 4 :** Equipements : Protèges tibias obligatoires, aucun objet dangereux, maillot de gardien distinct des joueurs.
- **Loi 5 et 6 :** Arbitrage : Il se fait par le club qui accueille. Un briefing d'avant match en présence des deux éducateurs et de l'arbitre s'avère intéressant pour rappeler les lois du jeu essentielles. **Les remplaçants peuvent participer également à l'arbitrage** (1 joueur par équipe s'occupe de faire arbitre de touche)
- **Loi 7 :** La durée de la partie : Match sec de 2 fois 30 minutes. En cas de plateau à 3 équipes : 1 fois 30 minutes contre chaque adversaire. 4 équipes : 1 fois 20 minutes contre chaque adversaire. **Il n'y a pas de temps additionnel.**
- **Loi 8 :** Le coup d'envoi : Respecter une distance de 6 m.
- **Loi 10 :** Le but : Un but est marqué lorsque le ballon aura entièrement franchi, à terre ou en l'air, la ligne de but.
- **Loi 11 :** Le Hors-jeu : Un joueur est « hors-jeu » si, au départ du ballon des pieds de son partenaire, il est dans la **moitié de terrain** adverse, plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant dernier adversaire.
- **Loi 13 :** Les coups francs : Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- **Loi 14 :** Le coup de pied de réparation (pénalty) : à 9 m.
- **Loi 15 :** Les touches : Elles sont réalisées comme au foot à 11 (à la main).
- **Loi 16 :** Le coup de pied de but (6m) : Le ballon est placé à 9 m de la ligne de but.
- **Loi 17 :** Le coup de pied de coin (Corner) : Il se réalise au pied.
- **Loi autre :** Passé au gardien : Le gardien ne peut pas saisir le ballon des mains sur une passe bottée (donc du pied) délibérément par un partenaire. Le gardien ne peut pas saisir le ballon des mains sur une rentrée de touche effectuée par un partenaire. S'il le fait, il sera sanctionné par un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres, perpendiculairement à l'endroit de la faute, avec un mur situé à 6m du ballon.
- **Loi autre :** Dégagement du gardien : **Le gardien ne peut relancer le ballon directement par une volée ou une ½ volée.** Il peut soit relancer à la main, soit relancer aux pieds en ayant préalablement posé le ballon au sol. S'il le fait, il sera sanctionné par un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres, perpendiculairement à l'endroit de la faute, avec un mur situé à 6m du ballon.